



**Syndicat CGT et UFICT CGT
SAFRAN NACELLES
Le Havre – Saclay – Toulouse
Pont-Audemer**



Le 07 février 2019,

Vœux de Mr GOUBET, président de Safran Nacelles face aux remarques et vœux des salariés de Safran Nacelles.

Extrait des vœux du président : « Madame, Monsieur, Chers Collègues,
En ce début d'année, je vous présente ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour 2019.
Je veux commencer par vous remercier pour des résultats en amélioration en 2018.
Pour la troisième année consécutive, nous avons atteint la performance économique visée. Nos résultats sont en nette progression malgré un décalage d'une partie des ventes OEM¹ à Airbus, compensé par un chiffre record de l'après-vente et la bonne tenue des coûts de production de l'A320neo. Beaucoup de nos engagements opérationnels ont également été tenus. »

Remarques des salariés Safran Nacelles :

Merci président pour ces compliments qui nous vont droit au cœur !
Malheureusement cela ne s'est pas traduit dans les propositions salariales présentées aux délégués syndicaux centraux lors de la première réunion sur les Négociations Annuelles Obligatoires. Jugez vous-même...

PROPOSITION DE LA DIRECTION GENERALE :

OETAM (Ouvriers – Employés – Techniciens – Agents de Maîtrise)
Augmentations Générales : 0,90% / Augmentations Individuelles : 1,05%
Impact sur la prime d'ancienneté : 0,20%
Ingénieurs et Cadres :
Augmentations Individuelles : 2,15%
SOIT 2,15% EN MASSE !!! SANS COMMENTAIRES...

Extrait des vœux du président : « Ces accomplissements et ces progrès notables sont le résultat de votre travail, de votre engagement et de vos savoir-faire. Ils doivent nous encourager à nous projeter avec confiance et détermination dans l'année qui s'ouvre.
Tournons-nous plus résolument vers 2019. »

Remarques des salariés Safran Nacelles :

Merci président, voici justement des propositions qui seraient un peu plus à la hauteur de notre travail et de notre engagement :

PROPOSITION DE LA CGT :

OETAM (Ouvriers – Employés – Techniciens – Agents de Maîtrise) + INGENIEURS ET CADRES

1 ^{er} FEVRIER 2019 – MESURES APPLICABLES AU 1 ^{er} JANVIER 2019			
Augmentations Générales	67€ jusqu'à salaire de base 2599€	72€ de 2600€ à 3999€ (salaire de base)	81€ à partir de 4000€
	Evolution du prix du point de 2,32% dans les grilles salariales		
Augmentations Individuelles	1,40%		
Mesures Spécifiques	0,13%		
Mesures rattrapage inégalité H/F	0,15%		
Impacts divers	0,20%		

SOIT UNE EVOLUTION DE 4,20% EN MASSE !!!

Extrait des vœux du président :

« L'innovation restera bien sûr au cœur de notre ambition et de notre avenir. Nous avons décidé de doubler nos efforts de R&T lors des prochaines années, avec pour objectif l'accélération de la montée en maturité démontrée de nos projets »

Remarques des salariés Safran Nacelles :

Et si pour une fois, l'innovation passait par la reconnaissance des salariés en leur octroyant le doublement des propositions salariales faites par la direction générale, bien plus que la parole ou les écrits, investir dans les salariés qui sont la plus grande richesse de notre entreprise, voilà une décision qui serait innovante et audacieuse. Allez, Mr le président, passez aux actes et trouvez ci-dessous une liste de revendications complémentaires

REVENDEICATIONS COMPLEMENTAIRES

- Prise en charge, par la Direction, des pertes de salaire suite à la fusion AGIRC ARRCO.
- Ouverture d'une négociation pour l'harmonisation et la revalorisation des primes Existantes, sur tous les établissements Safran Nacelles.
- Ouverture d'une négociation pour mise en place d'une prime d'ancienneté (an zéro) pour les I/C
- Ouverture d'une négociation pour l'harmonisation et la revalorisation des primes de transport ainsi que la prise en charge de la totalité des abonnements de frais de transport collectif, résidence/travail.
- Ouverture d'une négociation pour la mise en place de mesures compensatoires pour les salariés non cadres suite à la signature de l'accord relatif au régime de retraite supplémentaire ARIAL.
- Mise en place d'une banque de collectage des jours enfants malades non-utilisés sur l'année passée afin de créer une caisse exceptionnelle de jour de congés famille malade.
- Attribution d'un jour de congé supplémentaire annuel pour les salariés ayant 30 ans d'ancienneté
- Evolution du versement de la prime d'ancienneté de 15 à 20 ans

Extrait des vœux du président :

« Vous pouvez compter sur mon engagement sans réserve et sur celui du Comité Exécutif pour vous accompagner sur la voie d'accomplissements plus importants encore en 2019. Je vous fais confiance, ils sont à notre portée ! Bonne et heureuse année à tous ! »

Je vous souhaite le meilleur en 2019 !


Cédric Goubet
Président de Safran Nacelles

Vœux des salariés Safran nacelles :

Les salariés de Safran Nacelles souhaitent vous faire confiance et d'après vos écrits, ils pourront compter sur votre engagement sans réserve et celui du comité exécutif.

Alors écoutez et entendez leurs revendications !

Nos demandes sont à votre portée

Battez-vous pour nous comme nous nous battons au quotidien pour notre entreprise.

Pour conclure, nous vous souhaitons également le meilleur pour 2019

Prochaine réunion de négociations

Vendredi 08 février 2019